

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 9
Procurations : 9

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20240604-2024-06-04-046-DE
Date de télétransmission : 06/06/2024
Date de réception préfecture : 06/06/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 4 juin

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 30 mai 2024

Objet :

Avenant à la convention d'autorisation de passage, d'aménagement, de balisage pour la pratique du VTT entre la CAPG et la commune

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Leila SMITH, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Bernd BECK, M. Pascal BRUN

Excusés : Mme Emilie VINCENT donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Guillaume PEREZ donne pouvoir à M. Jean-Pierre TROUILLOUD, M. Pierre REBEIX, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephane BOCKEN

Absents : M. Nicolas GRES, Mme Aurélie VUILLERMOZ

Secrétaire : Mme Leila SMITH

Mme le Maire EXPOSE au Conseil Municipal que,

Par délibération n° 009/2024 en date du 6 février 2024, le Conseil a approuvé la signature d'une convention d'autorisation de passage, d'aménagement, de balisage pour la pratique du VTT entre la CAPG et la commune d'Echenevex. Cette convention concernait 6 parcelles. A la demande de la CAPG, il convient d'élargir, par voie d'avenant cette convention, aux parcelles suivantes :

- Parcelle 0020 ;
- Section de la route forestière de la Maréchaude.

Conformément au plan annexé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (1 contre – M. Bernd BECK),

AUTORISE Mme le Maire à signer l'avenant à la convention d'autorisation de passage, d'aménagement, de balisage pour la pratique du vtt entre la CAPG et la commune d'Echenevex, et tout document nécessaire à son application.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.

Isabelle PASSUELLO

Maire d'Echenevex,

